LA FAMILLE TRUMEAU À AUXERRE AVANT 1600
© Pierre Le Clercq (2004)
Société généalogique de l'Yonne

TRUMEAU Denis :
- Le 14 mars 1531 *n.s.*, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, en présence d'Odot Robin et de Laurent Chasneau, résidant tous deux en ladite ville d'Auxerre, a été enregistré le testament d'Etienne Dumont, sergent royal au bailliage d'Auxerre, lequel, après avoir souhaité être inhumé dans la nef de ladite église Saint-Regnobert, devant le crucifix, a reconnu devoir de l'argent à Edmond Salmon (ou Sallemon), Gaspard Deschamps, Pierre Lévesque (de Grandchamp), Jean Delyé et Denis Trumeau, ainsi qu'au drapier Claude Guyard, à Pierre Grail et à Jean Sauguenet, désignant comme exécuteurs testamentaires son épouse Jeanne Vincent et ledit Edmond Salmon (ou Sallemon) [AM Auxerre, registre GG 123].

TRUMEAU dit JOLY Pierron :
- Le 10 janvier 1506 *n.s.*, devant Jean Chacheré, notaire royal à Auxerre, en présence du vigneron auxerrois Jean Racinot, est comparu Sébastien Gentil, lui aussi vigneron à Auxerre, lequel a vendu pour le prix de 20 sols tournois au vigneron auxerrois André Racinot un demi-arpent de terre situé à Augy, au lieu-dit de Beauregard, tenant d'une part à Pierron Trumeau dit Joly, d'autre part à Guillaume Damphugues dit Girollot, par-dessus aux hoirs de feu Barthélemy Borne et par-dessous au chemin commun allant d'Auxerre à Saint-Bris [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 126 verso].
- Le 15 avril 1506 (après Pâques), devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, est comparu le vigneron Jean Naudon, résidant en ladite ville d'Auxerre, lequel a vendu pour le prix de vingt-cinq livres tournois au maçon Philippe Guillaume, demeurant en la même ville, une place située au bourg de Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, en la rue du Puits-aux-Dames connue aussi sous le nom de rue d'Ardillière, tenant d'une part à Pierron Trumeau dit Joly, d'autre part aux héritiers de feu Jean Thureau, par-devant à ladite rue et par-derrière au chemin de ronde longeant les murs d'enceinte de la ville [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 162 recto & verso].

TRUMEAU Simon :
- Le 22 février 1530 *n.s.*, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, a eu lieu le partage après décès des biens laissés par feu Jacques Gallemet, veuf en premières noces de Jeanne Chardon et mari en secondes noces de Jeanne, domicilié à Auxerre au bourg Saint-Pierre-en-Château, ceci entre sa seconde épouse et ses six enfants issus du premier lit, à savoir d'une part sa fille Barbe Gallemet, femme de Simon Trumeau (sergent à verge à Auxerre, résidant audit bourg Saint-Pierre-en-Château), et d'autre part ses cinq enfants mineurs Germain Gallemet, Jacques Gallemet, Laurent Gallemet, Marie Gallemet et Jeanne Gallemet, placés sous la tutelle et curatelle de Jean Chardon et dudit Simon Trumeau [AD 89, E 416, folio 282 recto].